



Yaoundé, le 07 mars 2016

N°01/PT/GRHO/MINEPDED/OACI/03/16

LE PRESIDENT
(Représentant les ONG et OSC signataires)

A

**MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (en charge de la CCNUCC)**

Ampliation :

- 1. PREMIER MINISTRE**
- 2. MINTRANSPO, (en charge de la MBM de l'OACI)**
- 3. ONACC**

Objet : Pour une contribution équitable du secteur aéronautique à la lutte contre les changements climatiques : *participation au dialogue de l'aviation mondiale à Dakar les 29 et 30 mars.*

Monsieur le Ministre,

Dans un esprit de collaboration internationale, l'Accord de Paris de décembre dernier a fixé une nouvelle échéance au niveau mondial : viser à limiter l'augmentation du réchauffement climatique mondial à 1,5°C par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle. La prochaine occasion d'agir pour la lutte contre les changements climatiques au niveau mondial aura lieu en octobre de cette année, lorsque l'Organisation de l'Aviation civile internationale de l'ONU (l'OACI) devra se prononcer, à l'occasion de son Assemblée¹, sur des propositions d'une « mesure fondée sur le marché » (MFM) visant à faire face aux émissions de carbone des vols internationaux. Dans la perspective de cette réunion, nous vous exhortons à continuer à promouvoir activement une ambition internationale forte dans la lutte contre les changements climatiques.

L'aviation internationale contribue de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre, émettant plus de CO₂ que les 129 pays les moins polluants réunis. Si ses émissions continuent d'augmenter tandis que d'autres secteurs réduisent leur empreinte carbone, notre budget carbone sera largement dépassé en 2050, compromettant ainsi le bon travail effectué à Paris. La décision de l'OACI en octobre est notre meilleure chance de faire plafonner cette augmentation, en termes nets, et de s'accorder sur une clause qui permettrait d'augmenter le niveau d'ambition au fil du temps, afin d'aligner l'aviation sur le reste des efforts mondiaux. L'OACI a pris presque 20 ans pour en arriver là ; nous ne pouvons nous permettre d'autres retards.

L'Assemblée approchant, nous voudrions vous demander personnellement de prendre un rôle actif dans ce processus afin de garantir un ferme engagement des ministères du Transport

¹L'Assemblée de l'OACI aura lieu du 27 septembre au 7 octobre à Montréal. Pour plus d'informations, consulter : <http://www.icao.int/Meetings/a39/Pages/default.aspx>

et de l'Environnement au niveau national. Au niveau international, nous vous exhortons à envoyer une délégation de responsables issus de vos ministères au prochain événement incontournable du calendrier lié à la MFM : *le Dialogue de l'Aviation mondiale² qui se tiendra au Sénégal, les 29 & 30 mars*. Ces réunions constituent une occasion manifeste de s'engager aux côtés d'autres pays afin de garantir le succès de la MFM.

Nous tenons à ce que la MFM contribue considérablement et positivement à l'effort climatique mondial, et particulièrement:

- Que l'objectif de 1,5°C des Accords de Paris soit reconnu, qu'il y ait un accord sur l'objectif d'une croissance neutre en carbone d'ici 2020 pour le secteur de l'aviation internationale, et qu'il y ait un mandat pour revoir à la hausse l'ambition au fil du temps, en cohérence avec une répartition équitable de l'effort pour atteindre l'objectif de 1,5°C.
- Que des crédits de haute qualité uniquement soient éligibles pour faire partie des MFM. Ils devraient être réels, supplémentaires, permanents et vérifiés et satisfaire à des critères environnementaux et sociaux solides, afin qu'ils puissent contribuer au développement durable. Les crédits issus de projets impliquant des combustibles fossiles, des installations hydroélectriques de plus de 20MW, des destructions d'HFC-23 et du nucléaire ne devraient pas être autorisés au sein de la MFM.
- Qu'il y ait un accord sur un système de MRV robuste, afin d'assurer la transparence sur les niveaux réels d'émissions du secteur de l'aviation internationale et qu'il y ait des dispositions précises pour éviter que des crédits de réduction d'émissions soient utilisés plus d'une fois pour éviter un double comptage, comme l'exige l'Accord de Paris.
- Que les biocarburants uniquement durables soient reconnus.

Nous espérons que vous vous engagerez dans le processus afin de garantir le succès de l'Assemblée de l'OACI et nous espérons sincèrement pouvoir travailler en étroite collaboration avec votre département au Cameroun et au-delà, jusqu'à l'échéance de Montréal.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Les ONG/OSC Camerounaises signataires :

GREEN HORIZON



ACDESPE



CAMERWASH



WOMEN IN DEVELOPMENT



CAMLEAD



AGRICULTECH



AGEPE



EFACAM



²GLAD en anglais - les GLAD constituent une plate-forme permettant aux Etats et aux parties prenantes de donner leur avis à l'OACI sur les propositions MFM. Pour plus d'informations, consulter: <http://www.icao.int/Meetings/GLADs-2016/Pages/default.aspx>

SECURROUTE



ACADHELIP



MISSION CLARITE



APED



COSADER



FEEDAR & HR



UNUCOPCA NGO



ADEV



EPDA CAMEROON



ICENECDEV



CANU



CAMERYID



YPARD CAMEROON



GFCSD



GTE SAHEL



WAA CAMEROON



F A P



AFVMC



Les ONG/OSC internationales signataires :

CARBON MARKET WATCH



TRANSPORT & ENVIRONMENT

